

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE TREIZE LE 24 Janvier (24/01/2013)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 18 janvier, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Christine FANFELLE, M. Bernard REDON, **Adjoints,**

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOU, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Odile MARTY-MOTHES, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, M. Richard BAPTISTE, M. André LENFANT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, Mme Carine NICODEME, M. Claude GAUTHIER, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Marie CASTRO (représentée par Mme MARTY-MOTHES), M. Guy-Michel EMPOCIELLO (représenté par Mme STOCCO), Mme Martine DAMIANI (représentée par Mme LASSALLE), Mme Marie DOURLENT (représentée par M. JEAN), **Adjoints,**

M. Didier MOTHES (représenté par M. REDON), M. Abdelkader SELAM (représenté par M. NUNZI), M. Guy ROQUEFORT (représenté par Mme ROLLET), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. BENECH), **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Hélène DELTORT, **Adjoint,**

M. Franck BOUSQUET, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

M. Georges DESQUINES est nommé secrétaire de séance.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

18 – 24 janvier 2013

CONSTRUCTION D'UNE USINE D'EAU POTABLE A MOISSAC : AUTORISATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE DE DEPOSER UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Rapporteur : Madame CAVALIE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,



Vu la délibération du 19 octobre 2012 approuvant le plan de financement prévisionnel selon un coût d'objectif de 5 200 000€ HT, sollicitant les aides financières auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Général, autorisant Monsieur le Maire à signer le marché avec le groupement constitué par OTV/TOUJA et ETC/COUSIN PRADERE et SADE/Serge CAPMAS/ARRAGON pour un montant de 4 864 855,00€ HT, et autorisant Monsieur le Maire à déposer un dossier d'enquête publique auprès de l'ARS.

CONSIDERANT que des travaux concernant la construction d'une usine d'eau potable doivent être réalisés au 81, avenue Jean Jaurès à Moissac (références cadastrales : DL 46),

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent le dépôt d'une demande de permis de construire,

**Le Conseil Communal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de permis de construire au 81, avenue Jean Jaurès à Moissac (références cadastrales : DL 46), pour mener à terme ce projet communal de construction d'une usine d'eau potable.

Pour copie conforme

Moissac le 25 janvier 2013

Le Maire,



Jean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :